

COURRIER À PETITE VITESSE

Dans l'hypothèse d'une adresse erronée (*adresse incomplète ou fausse, changement d'adresse du destinataire*), **La Poste** retourne le pli à l'expéditeur avec la mention « Pli non distribuable ».

Or, **La Poste** ne brille pas par ce délai de retour qui, selon l'expérience du **Réseau anti-arnaques**, peut varier de trois à cinq semaines ! De toute évidence, le traitement et l'acheminement des plis retournés à l'expéditeur ne constituent pas une priorité postale. Du reste, les enveloppes réacheminées ne comportent pas systématiquement la date du retour.

En résumé, il s'agit bien d'un service au rabais. Et, pourtant, l'expéditeur apprécierait d'être informé rapidement de ce problème de distribution pour réacheminer aussitôt à l'adresse exacte l'envoi mal rédigé !

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**